

Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (1310)

Salicorniaies des bas niveaux – haute slikke atlantique (1310-1) – < 1 ha

Les végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses sont liées aux marais salés côtiers ou intérieurs. Elles se composent de diverses espèces herbacées mais sont essentiellement marquées par la présence des salicornes. Elles sont plus ou moins régulièrement inondées par les marées. Dans le site Natura 2000, l'habitat élémentaire présent est le 1310-1 « *Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)* ». Il s'observe dans la partie aval du site, ne remontant guère au-delà du site de Saint-Maurice. Les espèces caractéristiques sont l'aster maritime (*Aster tripolium*), la soude maritime (*Suaeda maritima*) et les salicornes *Salicornia spp.* Cet habitat constitue un site de nourrissage pour divers oiseaux. Dans la Laïta, deux variantes écologiques peuvent être observées :

- En situations nettement salées, sur des vases plus ou moins stabilisées, caractérisées par les associations à salicornes ;
- en conditions moins salées, liées à des apports d'eau douce, typiques de l'association à aster maritime et soude maritime de l'*Aster tripolium-Suaedetum maritimae*.

Il s'agit d'un habitat à fortes contraintes (immersion à chaque marée, courants) qui peut être relativement stable. Cependant, si la sédimentation est active, ils peuvent alors évoluer vers des végétations de bas schorre (sous-type 1 de l'habitat d'intérêt communautaire 1330).



Figure 1 : Végétation à salicornes, soude maritime et obione (bas), communauté à aster maritime (haut) (Clichés Biotope).

Les menaces potentielles qui pèsent sur l'habitat peuvent être la modification de la dynamique de l'estuaire par des travaux d'enrochements ; le piétinement ; les remblaiements ; la récolte des salicornes. L'état de conservation de l'habitat sur le site est bon. Aucune atteinte n'a été recensée sur le site. Cependant, la **présence de la spartine anglaise** est à surveiller. Cette espèce qui se substitue à la spartine maritime (indigène sur nos côtes) possède un fort pouvoir colonisateur et peut faire disparaître toute flore indigène dans les milieux où elle s'installe.

Aucune gestion n'est à envisager sur cet habitat. Cependant, si la spartine anglaise venait à se développer, des mesures pour contenir ou éliminer cette dernière devraient être prises.